

n°: 301 - 2021  
 du: 26/03/2021  
 au: 26/04/2021

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-quatre mars à quinze heures, le conseil municipal dûment convoqué par voie dématérialisée, le dix-sept mars, s'est réuni « salon d'honneur » de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Yves FOULON, Maire.

Conformément au Décret n° 2020-1454 du 27 novembre 2020 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, cette réunion s'est déroulée sans public, à l'exception des journalistes.

Le caractère public de la réunion a été assuré par la retransmission des débats en direct sur le site internet de la Ville (<http://www.ville-arcachon.fr>).

Par dérogation aux dispositions habituellement en vigueur, le conseil municipal pouvait valablement délibérer si le tiers de ses membres en exercice était présent ou représenté (le quorum étant habituellement fixé à la moitié). Un conseiller municipal pouvait être porteur de deux pouvoirs (contre un seul habituellement).

### Etaient présents :

**Mmes et MM. les Adjointes :** CAVOLI Pierre, MARESCOT Claire, DEVILLIERS Sophie, LUMMEAUX Bernard, ANTOUN May, BEUNARD Patrice, BORDEDEBAT Geneviève, LEFEBVRE Patrick  
**Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :** DUBROCA Monique, CAUSSARIEU Martine, FABRE Jacques, CASSOT Catherine, BILLET Marie-Josée, SCAPPAZZONI Paul, LIMOUZIN Nadine, PEYROT Christophe, MOULS Christiane, CAPTUS Patrick, DURAN-SIBE Isabelle, DZIURA Isabelle, NONI Hervé, SOULIER Nicolas, BONNIN Alexis, PARIS Jade, BAUDE Vital, HENIN Sébastien.

### Ont Donné Pouvoir : Conformément à l'Article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

Yves HERSZFELD.....	Patrick LEFEBVRE
Julien GHYSELS.....	Nadine LIMOUZIN
Barbara LAFONTAINE.....	Marie-Josée BILLET
Maxime GIRARDET.....	Patrice BEUNARD
Béatrice ROBICQUET.....	Vital BAUDE

### Etait absent :

Christian PANONACLE

Nombre de conseillers en exercice : 33

### Le quorum est atteint

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été proposé la désignation du secrétaire : Mme Jade PARIS et du secrétaire adjoint de séance : M. Alexis BONNIN. Ils ont été désignés à l'unanimité.

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal du 10 juillet 2020 (séance 1), 10 juillet 2020 (séance 2) et 10 décembre 2020 ont été chacun adoptés à l'unanimité.

Le Conseil Municipal a été informé des modifications ci-après :

- de la modification de la Note Explicative de Synthèse D21.03\_10 « Attribution et annulation partielle de subventions » ;
- du rattachement de la Note Explicative de Synthèse D21.03\_39 « Motion de la Ville d’Arcachon suite à la saisine de l’État sur la mise en 2X3 voies de l’A63 entre Bordeaux et Salles par recours à une concession autonome et sur l’intégration dans le périmètre de la concession de l’A660 avec remise à niveau » ;
- de l’ordre du jour ainsi modifié.

L’assemblée a adopté les délibérations suivantes :

Numéro	Intitulé	Résultat du vote
<b>COMMUNICATIONS</b>		
Compte rendu en application de l’article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et communication sur les marchés		
<b>C21.03_1</b>	FINANCES – Tarifs 2021	<b>PRIS ACTE</b>
<b>C21.03_2</b>	FINANCES – Demande de subvention au titre de Dotation de Soutien à l’Investissement Local (D.S.I.L.) exceptionnelle	<b>PRIS ACTE</b>
<b>C21.03_3</b>	FINANCES - Demande de subvention au titre de Dotation de Soutien à l’Investissement Local (D.S.I.L.)	<b>PRIS ACTE</b>
<b>C21.03_4</b>	FINANCES – Demande de subvention piste cyclable – Conseil Départemental	<b>PRIS ACTE</b>
<b>C21.03_5</b>	Renouvellement de la convention de mise à disposition du Stade André DUPIN au profit de l’Association du Tennis Club d’Arcachon	<b>PRIS ACTE</b>
Compte-rendu des jugements et instances		
<b>C21.03_6</b>	Tribunal Administratif de Bordeaux - Ordonnance en référé n°2005618 du 22 décembre 2020 – M. Jean-Pierre ARDOIN SAINT-AMAND contre Commune d’Arcachon	<b>PRIS ACTE</b>
<b>C21.03_7</b>	Tribunal Administratif de Bordeaux – Jugement n° 1901291 du 4 mars 2021 – Association pour la Sauvegarde du Site d’Arcachon contre Commune d’Arcachon	<b>PRIS ACTE</b>
Divers		
<b>C21.03_8</b>	Régie du Port d’Arcachon – Adoption des tarifs (article 14 des statuts de la Régie)	<b>PRIS ACTE</b>

## **EQUIPEMENT**

D21.03_1	Création d’une commission consultative pour l’établissement d’un Règlement de voirie (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l’UNANIMITE
D21.03_2	Convention entre le Département de la Gironde et la Ville d’Arcachon pour la création d’une piste cyclable sur le boulevard de la Côte d’Argent (Rapporteur : Mme MOULS)	Favorable à l’UNANIMITE
D21.03_3	Convention de mandat de maîtrise d’ouvrage entre la Ville et la SNCF (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l’UNANIMITE

## **ADMINISTRATION GENERALE & GESTION DU DOMAINE**

D21.03_4	Droit de Prémption Urbain (DPU) – Convention tripartite	Favorable à l’UNANIMITE
----------	---	-------------------------

	entre l'État, la Commune et l'Etablissement Public Foncier de la Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	
D21.03_5	Convention de partenariat opérationnel d'action foncière pour la production de logements entre la Ville d'Arcachon, la COBAS et l'Etablissement Foncier de la Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) – avenant n°1 (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	Favorable à l'UNANIMITE
D21.03_6	Cession d'une parcelle de terrain sise boulevard Chanzy à Arcachon (cadastrée AN 369) (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Abstention : 3 (S. HENIN, V. BAUDE, B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE)
D21.03_7	Cession d'un immeuble communal sis 11 rue Molière à Arcachon (cadastré AE 381) (Rapporteur : M. PEYROT)	Favorable à la MAJORITE Contre : 3 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE, V. BAUDE, S. HENIN)
D21.03_8	Prolongation de la déclaration préalable de travaux n°DP 33009 18K0054 – allée des Primevères (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à la MAJORITE Contre : 3 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE, V. BAUDE, S. HENIN)
D21.03_9	Bilan des Acquisitions et des Cessions 2020 (Rapporteur : Mme BILLET)	IL EST PRIS ACTE
<b>FINANCES</b>		
D21.03_10	Attribution et annulation partielle de subventions (Rapporteur : Mme ANTOUN)	Favorable à l'UNANIMITE
D21.03_11	Admission en non-valeurs (Rapporteur : Mme ANTOUN)	Favorable à l'UNANIMITE
D21.03_12	Approbation du Compte de Gestion du Receveur Municipal du budget principal de la Ville et des budgets annexes – exercice 2020 (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à l'UNANIMITE
D21.03_13	Approbation du Compte Administratif du budget principal de la Ville et des budgets annexes – exercice 2020 (Rapporteur : M. BEUNARD) <b>M. le Maire propose de désigner P. CAVOLI, Premier Adjoint, pour assurer la présidence. Résultat du vote : UNANIMITE.</b> <b>M. le Maire quitte la salle avant la lecture du rapport, la présidence est assurée par P. CAVOLI, Premier Adjoint</b>	Favorable à la MAJORITE Contre : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE, V. BAUDE) Abstention : 1 (S. HENIN)
D21.03_14	Affectation des résultats – Budget Principal d'Arcachon et budgets annexes - exercice 2020 (Rapporteur : M. BEUNARD) <b>Retour de M. le Maire, dans la salle, avant la lecture du rapport. Il assure de nouveau la présidence</b>	Favorable à la MAJORITE Contre : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE, V. BAUDE)
D21.03_15	Budget supplémentaire du budget principal de la Ville et des budgets annexes – exercice 2021 (Rapporteur : M. BEUNARD)	Favorable à la MAJORITE Contre : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE, V. BAUDE) Abstention : 1 (S. HENIN)
D21.03_16	Vote des taux de fiscalité directe locale – année 2021 (Rapporteur : M. SOULIER)	Favorable à la MAJORITE Contre : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE, V. BAUDE) Abstention : 1 (S. HENIN)
D21.03_17	Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) – demande de subvention 2021	Favorable à l'UNANIMITE

(Rapporteur : Mme ANTOUN)

D21.03_18	Tarifs 2021 (Rapporteur : Mme DUBROCA)	Favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

### CONSEIL MUNICIPAL

D21.03_19	Présentation du rapport des actions entreprises suite au rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (Rapporteur : M. CAVOLI)	IL EST PRIS ACTE
-----------	---	------------------

D21.03_20	Charte de déontologie des Elus et des Agents (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES <u>Abstention</u> : 1 (S. HENIN)
-----------	--	--

D21.03_21	Règlement d'utilisation des véhicules et engins de la Ville d'Arcachon et du Centre Communal d'Action Sociale (Rapporteur : Mme CASSOT)	Favorable à l'UNANIMITE
-----------	--	-------------------------

D21.03_22	Centre Municipal de Santé « Arcachon Santé » : rapport d'activité 2020 (Rapporteur : M. CAVOLI)	IL EST PRIS ACTE
-----------	--	------------------

### PROXIMITE

D21.03_23	Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées – Rapports annuels 2019 et 2020 (Rapporteur : Mme ANTOUN)	IL EST PRIS ACTE
-----------	--	------------------

D21.03_24	Extension du Pass Culture et Loisirs 12-18 aux étudiants Arcachonnais âgés de 19 ans à 25 ans (Rapporteur : Mme MOULS)	Favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

D21.03_25	Organisation d'un Centre de Vaccination (Rapporteur : M. FABRE)	Favorable à l'UNANIMITE
-----------	--	-------------------------

### SERVICES DELEGUES

D21.03_26	Commission Consultative des Services Publics Locaux – Rapport d'activité 2020 (Rapporteur : Mme CASSOT)	IL EST PRIS ACTE
-----------	--	------------------

D21.03_27	Communication des rapports d'activité – Club de plage « Les Mouettes » (Rapporteur : M. CAPTUS)	IL EST PRIS ACTE
-----------	--	------------------

D21.03_28	DSP Marchés d'Arcachon – Avenant 1 (Rapporteur : Mme MARESCOT)	Favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

D21.03_29	Régie du Port d'Arcachon – Désignation d'un Directeur Général par intérim (Rapporteur : Mme CAUSSARIEU)	pas de recours au vote à bulletin secret Mme COCHIN-MOREAU est désignée Directrice générale par intérim à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Pour : 30 Contre : 0 Abstention : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE , V. BAUDE)
-----------	--	--

### MARCHES PUBLICS

D21.03_30	Marché de partenariat pour la création d'un bâtiment à usage culturel, touristique, associatif et technique – avenant n°2 (Rapporteur : M. LUMMEAUX)	Favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

D21.03_31	Fourniture, installation et maintenance d'horodateurs	Favorable à l'UNANIMITE
-----------	---	-------------------------

	(Rapporteur : Mme MARESCOT)	Absent au moment du vote : 1 (C. MOULS)
D21.03_32	Exploitation des installations thermiques, climatiques et aérauliques – avenant n°4 au marché (Rapporteur : Mme DZIURA)	Favorable à l'UNANIMITE Absent au moment du vote : 1 (C. MOULS)
D21.03_33	Exploitation de sanitaires publics à entretien automatique – avenant n°4 au marché (Rapporteur : M. LEFEBVRE)	Favorable à l'UNANIMITE

### INTERCOMMUNALITE

D21.03_34	Convention relative à la collecte et au traitement des déchets municipaux (Rapporteur : M. SCAPPAZZONI)	Favorable à la MAJORITE Contre : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE , V. BAUDE) Abstention : 1 (S. HENIN)
-----------	--	--

### RESSOURCES HUMAINES

D21.03_35	Evolution du tableau des effectifs (Rapporteur : M. CAVOLI)	Favorable à l'UNANIMITE
D21.03_36	Convention de partenariat à intervenir entre la Ville d'Arcachon et le Lycée des Métiers Condorcet (Rapporteur : Mme LIMOUZIN)	Favorable à l'UNANIMITE
D21.03_37	Création d'emplois de contractuels non permanents dans le cadre d'un accroissement temporaire et/ou saisonnier d'activité (Rapporteur : M. PEYROT)	Favorable à l'UNANIMITE

### ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

D21.03_38	Mesures pour lutter contre le frelon asiatique (Rapporteur : Mme DEVILLIERS)	Favorable à l'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES Abstention : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE , V. BAUDE)
-----------	---	--

### QUESTION RATTACHEE

D21.03_39	Motion de la Ville d'Arcachon suite à la saisine de l'État sur la mise en 2X3 voies de l'A63 entre Bordeaux et Salles par recours à une concession autonome et sur l'intégration dans le périmètre de la concession de l'A660 avec remise à niveau (Rapporteur : M. FOULON)	Favorable à la MAJORITE Contre : 2 (B. ROBICQUET qui a donné pouvoir à V.BAUDE , V. BAUDE)
-----------	--	---

Monsieur Le Maire lève la séance à 17H40 annonçant une prochaine séance en juin 2021.

VU pour être affiché, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Arcachon, le 26 MARS 2021



Yves FOULON  
Maire d'Arcachon  
Président du SIBA